



Une Commission Littéraire



UNE idée heureuse a jailli d'un cerveau épris de beaux rêves. Vitement, elle a fait le tour de nos journaux, enrôlant dans son vol les adhésions les plus diverses, en des milieux souvent réfractaires. Cette idée, hâtons-nous d'y applaudir, appelle la création d'une Commission de littérature par le gouvernement de Québec.

Ce serait manquer, assurément, aux meilleures traditions de la REVUE que de ne pas marquer tout de suite à ce noble vœu, notre entière sympathie. On sait que le ministre fédéral de l'Agriculture, par une décision qui l'honore, va établir une Commission permanente des Beaux-Arts. Ce projet, si admirable qu'il soit, présente néanmoins une grave lacune. Comment, en effet, accorder pareille faveur aux Beaux-Arts et négliger, oublier, à côté, les Belles-Lettres? Est-ce que Belles-Lettres et Beaux-Arts ne se tiennent pas ensemble, par leurs hautes affinités, par la similitude de leur inspiration, par la culture assidue des mêmes qualités de finesse, d'harmonie et de goût, par les pures envolées vers un commun idéal de perfection et de beauté?

A défaut des autorités fédérales, il importe, croyons-nous, que les gouvernants de notre province tentent de réparer cette injure involontaire à la solidarité éternelle des Arts et des Lettres. Voici pour eux une rare occasion. Au nom des lettres canadiennes-françaises, nous les prions de prêter l'oreille. Faut-il